

PLUIE D'ÉTOILES

Fiche signalétique - Contrat d'Assurance Vie Diversifié - Contrat rachetable



DATE DE CREATION	Mai 2008
NATURE DU CONTRAT	Contrat d'assurance de groupe sur la vie diversifié libellé en euros, en parts de provision de diversification et en unités de compte
ASSUREUR	La Mondiale Partenaire
SOUSCRIPTEUR	Association Amphitéa
ADHERENT	Personne(s) ayant demandé à adhérer au contrat
ASSURE	Personne dont le décès déclenche le versement d'un capital ou d'une rente au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) Par défaut, l'adhérent est l'assuré
DUREE DU CONTRAT	8, 9 ou 10 ans au choix de l'adhérent. Au terme de la durée fixée, le contrat est prorogable tacitement d'année en année
INVESTISSEMENT	
GAMME FINANCIERE	<ul style="list-style-type: none">• Un EURODIVERSIFIE ISR disposant d'une garantie de capital au terme modulable à l'adhésion, entre 80 % et 100 % des sommes investies sur le support. L'épargne investie sur l'EURODIVERSIFIE ISR est exprimée sous forme de provision mathématique et de parts de provision de diversification• Une gamme de 18 unités de compte :<ul style="list-style-type: none">- Des fonds axés sur le comportement des entreprises- Des fonds thématiques- Un support monétaire
MODALITÉS	
DATES DE VALORISATION	EURODIVERSIFIE ISR : hebdomadaire (le vendredi) / Unités de compte : quotidienne
MONTANT MINIMUM DES VERSEMENTS	<ul style="list-style-type: none">• Versement initial : 10 000 euros <i>Minimum par support</i><ul style="list-style-type: none">- Unités de compte : 750 euros- EURODIVERSIFIE ISR : 1 500 euros• Versements libres<ul style="list-style-type: none">- Unités de compte : 1 500 euros- EURODIVERSIFIE ISR : 1 500 euros• Versements programmés uniquement sur les unités de compte<ul style="list-style-type: none">- Mensuel : 250 euros- Trimestriel : 750 euros- Semestriel : 1 500 euros- Annuel : 3 000 euros
ARBITRAGE ET TRANSFERT TRANSFERT POSSIBLE ENTRE EURODIVERSIFIE ET UNITES DE COMPTE	<ul style="list-style-type: none">• Minimum par opération et solde minimum par support<ul style="list-style-type: none">- EURODIVERSIFIE ISR et unités de compte : 1 500 euros- Montant devant rester sur une unité de compte ou sur l'EURODIVERSIFIE ISR : 750 euros
RACHATS	<ul style="list-style-type: none">• Rachat partiel Montant minimum : 1 500 euros• Rachats partiels programmés uniquement sur les unités de compte <i>Montants minimum</i><ul style="list-style-type: none">- Mensuel : 250 euros- Trimestriel : 750 euros- Semestriel : 1 500 euros- Annuel : 3 000 euros
AVANCE	Minimum 2 000 euros avec un maximum de 60 % de la valeur de rachat sur les unités de compte et le support diversifié
OPTIONS	
GARANTIE DE PREVOYANCE	Garantie plancher : en cas de décès, règlement aux bénéficiaire(s) désigné(s) des sommes correspondant, au minimum, aux versements nets de frais et de rachats partiels
OPTION D'ARBITRAGE POUR LES UNITES DE COMPTE UNIQUEMENT	Option Progression : permet d'entrer progressivement sur les marchés actions et d'éviter ainsi tout risque de Market Timing. Ainsi l'adhérent peut échelonner la fréquence et le montant des arbitrages automatiques, afin de lisser dans le temps les variations des marchés boursiers. Le versement est tout d'abord affecté à l'unité de compte sécuritaire, donc peu exposée. Régulièrement à pas convenus (mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels) et librement déterminés par l'adhérent, une partie des sommes disponibles sur l'unité de compte sécuritaire est arbitrée peu à peu vers l'unité de compte ou les unités de compte plus dynamique(s)
FRAIS	
FRAIS SUR VERSEMENT	4,5 % de chaque versement
FRAIS DE GESTION SUR ENCOURS	EURODIVERSIFIE ISR et unités de compte : 0,96 % l'an
FRAIS D'ARBITRAGE ET DE TRANSFERT	0,60 % de l'épargne arbitrée ou transférée
INFORMATION	
	Relevé de situation trimestriel adressé à l'adhérent, accompagné de la lettre d'information PLUIE D'ÉTOILES